



Ancien webmaster crée concurrent

Par **ikann**, le **12/01/2008** à **14:13**

bonjour, rnj'ai engagé un webmaster en oct 2005 pour la création d'un site internet. La réalisation devrait prendre selon le l'analyse environs 5 semaines. Le site n'a jamais été finalisé, une partie manque encore à ce jour ainsi qu'une partie de l'administrateur prévu. Je connaissais mon webmaster depuis longtemps, ce qui compliquait notre relation qui était amicale. Il me parlait toujours de nouveaux projets et même si j'insistais pour finir mon site, il me mettait toujours en attente. Et, il me demandait au bout de quelques temps de repayer 24 h d'entretien, je n'avais pas trop le choix car si non il allait enlever le site. ca a duré donc 2 ans. J'ai même engagé un spécialiste du référencement car il ne maîtrisait pas encore ca et j'ai donc payé pour ca aussi. Comme il gèrait complètement le site et je ne pouvais pas moi même intervenir (il aurait pu faire un site plus autonome pour moi, je ne savais pas) je dépendais donc de lui donc il me facturait. rnEn tout le site m'a coûté jusqu'à maintenant plus que 12000 euro et il n'est donc pas fini. Il a engagé un stage aire pour créer un nouveau formulaire de réservation et il a fait de cette stageaire le responsable du projet de ce formulaire car il ne maîtrisait pas lui même la langage de la programmation du formulaire. Et il m'a demandé à moi de la payer. La fille a voulu arrêté à la fin de stage mais le formulaire n'était pas fini, trop de problèmes avec le formulaire et toute la partie administration qui manquait et qui ne correspondait plus à l'ancien du tout. Résultat: site en état d'il y a un an. Bref, j'ai essayé de lui mettre la pression, il a de nouveau voulu que je paye pour 24 heures mais j'ai dit non, d'abord finir le site. il s'enervait, s'excusait après. J'ai fini par partir ailleurs mais il fallait payer encore d'abord pour libérer les codes. Il m'a avoué que le site était trop dur pour lui. rnSelon des experts le site est un peu "bidouillé" au niveau programmation, il faudra tout refaire, aussi l'administrateur. rnEt il y a 2 jours j'ai découvert qu'il a mis en ligne au mois de déc07 un site concurrent à la mienne, bien fini! et il a mis un concurrent dessus. rnLe nom a été réservé en 08/2006, il l'a fait en cachette car à l'époque nous cherchions des noms supplémentaire pour mon site, je les réservais même dans ses bureaux! Le nom est réservé au nom de sa société. Quand je l'ai découvert par hasard ca ne m'a pas plu et nous avons

discuté et il a fini par diriger l'adresse vers mon site. Il a utilisé pour ce site une maquette qui était déjà prête pour mon site selon lui. Pas de temps pour mon site mais il bossait derrière mon dos sur celui là. Je comprends pourquoi il me mettait de plus en plus en attente. Je tombe de haut! un cauchemar. rnJuste pour info: il me parlait régulièrement des idées des clients et qu'il voulait créer un site similaire une fois qu'il avait tous les données du client, j'aurais du m'en douter.rnQuell position prendre? Que peux je faire?